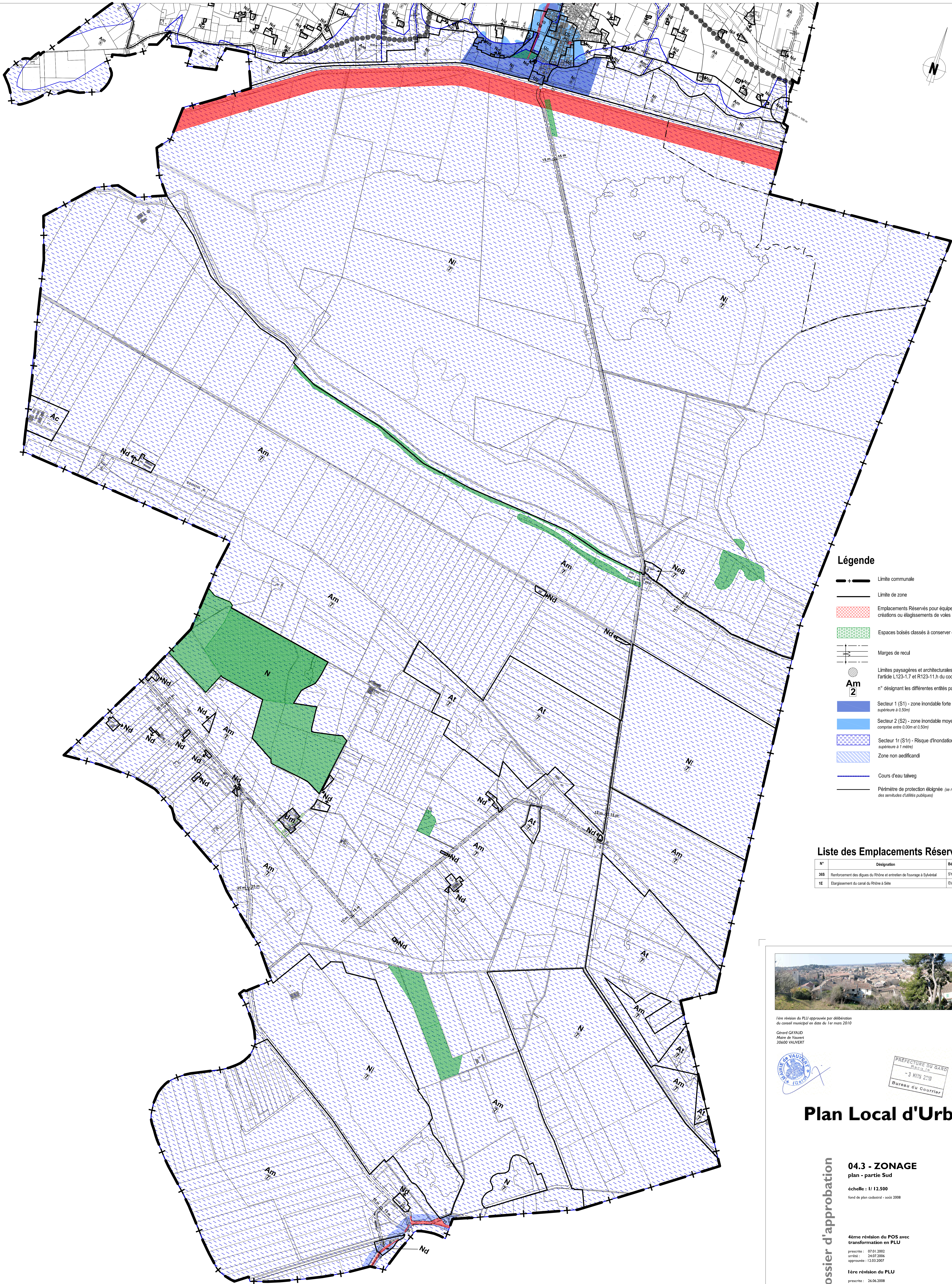




Légende

- +--- Limite communale
- Limite de zone
- Emplacements Réservés pour équipements publics créations ou élargissements de voies avec n° d'opération
- Espaces boisés classés à conserver ou à créer
- Marges de recul
- Limites paysagères et architecturales en application de l'article L123-1.7 et R123-11.h du code de l'urbanisme n° désignant les différentes entités paysagères
- Secteur 1 (S1) - zone inondable forte (hauteur d'eau supérieure à 0,50m)
- Secteur 2 (S2) - zone inondable moyenne (hauteur d'eau comprises entre 0,00m et 0,50m)
- Secteur 1r (S1r) - Risque d'inondation par le Rhône (hauteur d'eau supérieure à 1 mètre)
- Zone non aedificandi
- Cours d'eau talweg
- Périimètre de protection éloignée (se référer au dossier n°7 des servitudes d'utilités publiques)

Liste des Emplacements Réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire
36S	Renforcement des digues du Rhône et entretien de l'ouvrage à Sylvestre	SYMAIDREMI
1E	Elargissement du canal du Rhône à Sète	Etat

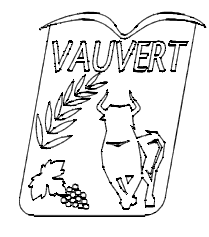


1ère révision du PLU approuvée par délibération du conseil municipal en date du 1er mars 2010

Gérard GAYAUD
Maire de Vauvert
30600 VAUVERT



département du **Gard**
commune de **Vauvert**



1ère révision

Plan Local d'Urbanisme

dossier d'approbation

04.3 - ZONAGE
plan - partie Sud

échelle : 1/12.500
fond de plan cadastre - août 2008

4ème révision du POS avec transformation en PLU

prescrites : 07.01.2002
arrêté : 24.07.2006
approuvées : 12.03.2007

1ère révision du PLU

prescrites : 26.06.2008
arrêté : 29.06.2009
approuvée : 01.03.2010

